



**18^e festival du
cinéma
de Brive**

RENCONTRES INTERNATIONALES
DU MOYEN MÉTRAGE

AU CINÉMA REX
DU 6 AU 11 AVRIL 2021

Participez au
jury jeunes de la Corrèze

composé de 7 jeunes corréziens de 14 à 18 ans

Décérnez votre prix
au 18^e Festival du cinéma de Brive

rendez-vous sur les sites
www.correze.fr / www.festivalcinemabrive.fr / www.lesyeuxverts.com


CORREZE *Terre de culture*
LE DÉPARTEMENT

Sélection du Jury Jeunes de la Corrèze

Règlement 2021

Article 1

Dans le cadre du 18^e Festival du cinéma de Brive organisé par la Société des réalisateurs de films du 6 au 11 avril 2021 au Cinéma Rex, un prix du **Jury Jeunes de la Corrèze** est doté de 1 500€ par le Conseil Départemental de la Corrèze. Ce prix sera décerné à un film de la compétition par le Jury officiel de Jeunes Corrèziens.

Article 2

La candidature au Jury est ouverte à tous les résidents de la Corrèze, âgés de **14 à 18 ans** inclus, **en formation professionnelle ou scolarisés** en collège ou en lycée **en Corrèze**.

Article 3

Le jury sera composé de **7 membres**.

Article 4

Pour être candidat au Jury Jeunes, vous devez :

1) Rédiger une critique sur un film (court, moyen ou long métrage) de votre choix, sorti et vu en salle en 2019-2020. Une page dactylographiée maximum (police taille 12) sous forme d'un **texte libre** où est recherchée votre expression personnelle.

Attention : tout "copier-coller" sera éliminatoire.

Vous pouvez consulter la méthode d'écriture d'une critique sur les sites :

www.festivalcinemabrive.fr ou www.lesyeuxverts.com

2) Rédiger un texte sur votre motivation à être membre du Jury Jeunes officiel du Festival du cinéma de Brive, 10 à 20 lignes (police taille 12).

3) Envoyer sur un seul document .pdf :

les textes (critique et motivation) et **vos coordonnées** (nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, adresse mail et adresse postale, établissement scolaire et classe ou entreprise) et **une photo d'identité .jpg** format portrait sur fond neutre - **au plus tard :**

le dimanche 7 mars 2021 à minuit, par courriel à mediateur@lesyeuxverts.com

Article 5

Un **comité de sélection** composé d'un représentant du Conseil Départemental, d'un représentant du Festival du cinéma de Brive, d'un représentant du Pôle d'Éducation aux Images en Nouvelle-Aquitaine et d'un enseignant en Cinéma Audiovisuel, désignera courant mars 2021 les membres du Jury.

Les candidatures seront rendues anonymes avant leur soumission au comité de sélection.

Article 6

Les 7 membres sélectionnés seront prévenus par courriel et par courrier au plus tard le 22 mars 2021.

La liste sera publiée sur les sites du Festival du cinéma de Brive (www.festivalcinemabrive.fr), du Conseil Départemental de la Corrèze (www.correze.fr), et du Pôle d'Éducation aux Images en Nouvelle-Aquitaine (www.lesyeuxverts.com).

Article 7

La participation au Jury Jeunes de la Corrèze implique une **présence à la soirée d'ouverture** (mardi 6 avril 2021, à 20h), et à la **soirée de clôture** (samedi 10 avril 2021, à 20h) pour la remise du Prix (aux côtés de l'élu représentant le Conseil Départemental de la Corrèze) et **aux projections des films de la compétition** en salle du 7 au 10 avril 2021, au Cinéma Rex à Brive.

Les membres du Jury Jeunes seront invités (sous-réserve) par la Région Nouvelle-Aquitaine à participer à "Regards jeunes sur le cinéma" au Festival de Cannes 2021.